

Dans la pratique de la petite chirurgie, on se sert tous les jours de la réfrigération locale pour engourdir ou abolir la sensibilité douloureuse sur un endroit limité du corps, v.g. dans les cas d'ablation d'ongle incarné, d'amputation de doigt, d'ouverture d'abcès, d'ablation de tumeurs superficielles, etc. Pour obtenir cette analgésie, on se sert d'un simple mélange de glace pilée, ou de neige et de sel marin, ou de sel marin et de sel ammoniac, de chlorure de calcium etc. On utilise encore les pulvérisations d'éther et de rhigolène. Plus récemment, en 1884 je crois, Debove a proposé les pulvérisations de chlorure de méthyle. Le chlorure de méthyle est gazeux à la température normale. On le liquéfie par la pression et on le maintient ainsi liquéfié dans des réservoirs métalliques. Aussitôt que, grâce à une ouverture filiforme *ad hoc*, l'on fait sentir le chlorure de méthyle du réservoir qui le contient, le liquide passe instantanément à l'état gazeux et amène un énorme abaissement de la température. "La peau ainsi touchée par le chlorure de méthyle, dit M. Dujardin-Beaumetz, se congèle, pâlit et dure, et le malade éprouve une sensation de cuisson et de brûlure provoquée par le froid intense qui vient de se produire. Si l'effet local est trop prolongé, il se fait une mortification qui consiste, soit en une simple vésication, soit en de véritables eschares." La recommandation que fait à cette occasion M. Dujardin-Beaumetz est donc très opportune: "Ne pas trop prolonger l'action du chlorure de méthyle et ne jamais dépasser quatre à cinq secondes sur la même partie de la peau."

C'est contre les sciaticques rebelles que M. Debove a d'abord préconisé l'emploi de cet agent. Par la suite on a tenté de l'appliquer au traitement de toutes les formes de névralgie.

Les frictions pratiquées avec un corps volatil quelconque ont pour effet de faire abaisser la température et de calmer la douleur. De là l'effet de l'eau sédative dans les cas de migraine, de là, le soulagement apporté à certaines douleurs de tête par des frictions au menthol. Le menthol, qui forme la base des cones que l'on débite actuellement dans nos pharmacies, est l'huile essentielle concrète, ou le camphre de la menthe poivrée. Appliqué en frictions, le menthol s'évapore, et en passant à l'état gazeux produit une sensation de fraîcheur, un véritable refroidissement favorable au soulagement des névralgies superficielles. Dans ces cas on peut remplacer le menthol par l'huile de menthe dont on frictionne quelques gouttes qui, en s'évaporant, produisent à peu près le même effet.

Bartholow (1) a naguère proposé, comme agent d'analgésie locale, les injections sous-cutanées de chloroforme, et aurait obtenu certains succès non douteux. Ce moyen semble passablement abandonné aujourd'hui, en égard aux accidents qui peuvent survenir à la suite de ces injections: abcès, gangrène, etc.

Je termine cette énumération des analgésiques locaux en vous parlant un peu du plus célèbre d'entre eux, peut-être: la cocaïne. En vous décrivant ce nouveau médicament, dans mon cours théorique, à la Faculté, je vous ai fait l'historique de sa découverte; aussi n'y reviendrai-je pas ici. Ce serait chose oiseuse d'ailleurs, tous les journaux et toutes les revues de médecine en ayant parlé *ad satietatem*. La cocaïne, principe actif de la Coca du Pérou, jouit de la singulière et précieuse pro-

(1) BARTHOLOW.—*Natura medica and Therapeutics*, p. 358.